

PROJET ASSOCIATIF 2022

7 juin 2022

Société Herpétologique de France

Association loi 1901 agréée pour la protection de la nature,
depuis le 28 février 1978.

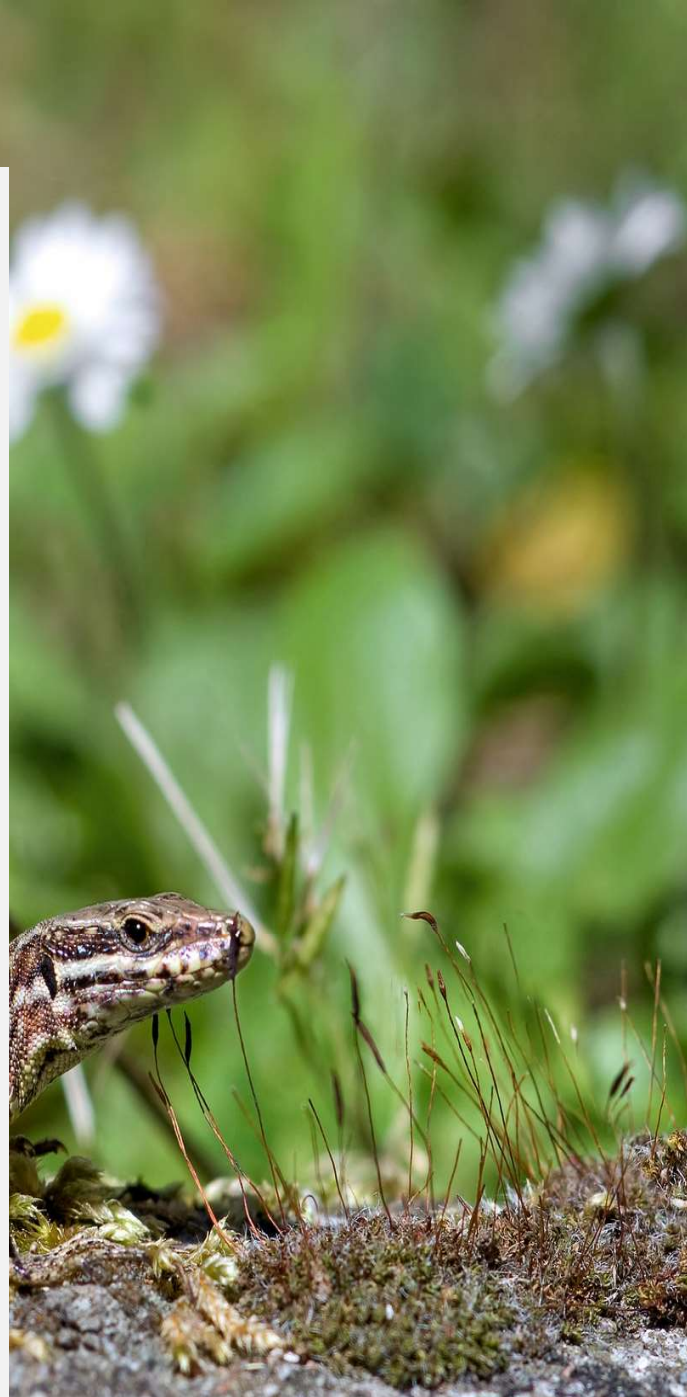
Siège social :

MnHn – CP41
57 Rue Cuvier, 75005 Paris

Siège administratif :

c/o Isabelle Chauvin
2014 Route de Roquefort
32360 Peyrusse-Massas

contact@lashf.org – www.lashf.org
SIRET 442 242 079 00022



Sommaire

Sommaire.....	1
1. Rappel du contexte	1
2. Descriptif de l'association	2
1.1. Identité de l'association	2
1.2. État actuel de l'association	2
1.2.1. Les buts et le public visé	2
1.2.2. L'organisation	2
1.2.3. Les activités de la SHF.....	3
Protection et suivi de populations	3
Amélioration des connaissances	3
Expertise	3
Production de données scientifiques	3
Porter à connaissance	3
1.2.4. Les partenaires historiques	5
3. Diagnostic de l'association.....	6
3.1. Les membres.....	6
• La reconnaissance de la SHF comme référente scientifique principale pour les amphibiens et les reptiles par les instances publiques ;.....	6
• La coordination / implication dans les actions nationales sur les amphibiens et reptiles (réglementation, PNA, etc.) ;.....	6
• Le bulletin scientifique et la valorisation des connaissances herpétologiques (protocoles, données, etc.).....	6
3.2. Les commissions.....	7
3.3. Le réseau de coordinateurs régionaux.....	7
3.4. L'équipe salariée	9
a. Fonctionnement interne de l'équipe.....	9
b. Fonctionnement périphérique	10
4. Les enjeux	11

4.1. NOS FORCES	11
L'excellence de l'expertise scientifique dans le domaine de l'herpétologie ;	11
La présence d'un réseau national de coordinateurs régionaux ;	11
La reconnaissance par les instances publiques et privées de l'association comme acteur de premier plan pour l'amélioration des connaissances et la conservation de l'herpétofaune sur l'ensemble du territoire ;	11
Une convivialité et une gouvernance participative et dynamique entre tous les membres à tous les niveaux ;	11
Une équipe salariée compétente et dynamique qui porte nos valeurs	11
4.2. NOS ENJEUX.....	12
La Vie associative regroupant tout ce qui concerne l'adhésion, la gouvernance et l'engagement ;	12
La communication ;	12
La professionnalisation de l'association ;	12
Les positionnements politiques et stratégiques.	12
4.3 NOS ACTIONS.....	14

1. Rappel du contexte

La Société Herpétologique de France (SHF) a été fondée en 1971. Rapidement, des commissions sur des thématiques centrales en herpétologie ont été créées et un réseau de coordinateurs régionaux a été mis en place pour poursuivre l'amélioration des connaissances sur l'herpétofaune française. Pendant toutes ces années, la SHF a été portée par de nombreux bénévoles et administrateurs passionnés et très souvent issus du monde de la recherche. Au fur et à mesure des années, de nombreux herpétologistes amateurs et professionnels ont grossi les rangs de l'association, et, aujourd'hui, la SHF compte plus de 300 adhérents et une équipe salariée très dynamique.

Les dernières années ont montré une évolution rapide de l'association, notamment avec l'arrivée de plusieurs salariés portant des projets d'envergure pour l'herpétofaune et de nouvelles forces vives au conseil d'administration.

La nécessité de faire un lien entre le fonctionnement historique et les besoins actuels de l'association s'est rapidement fait sentir. Pour cela, un groupe de travail interne a été créé en 2019 dont l'objectif est la création du **projet associatif**.

Le **projet associatif** a pour but de dresser le portrait passé, actuel et futur de l'association, d'identifier ses forces et ses faiblesses pour en définir les enjeux majeurs à moyen terme. Une fois ces enjeux identifiés, le projet proposera des axes de travail et les moyens nécessaires pour les réaliser.

2. Descriptif de l'association

1.1. Identité de l'association

La SHF est une association loi 1901 fondée en mars 1971. Elle est agréée au titre de la protection de l'environnement depuis le 28 février 1978, agrément renouvelé le 31 décembre 2012, puis le 1^{er} janvier 2018. Le siège social est situé à : Société Herpétologique de France, Muséum national d'Histoire naturelle, CP41, 57 rue Cuvier, 75005 PARIS.

L'objet de la SHF est décrit dans l'article 2 des statuts associatifs : « Cette association a pour but de faciliter les rapports entre herpétologistes de langue française, de mieux faire connaître les Reptiles non aviens, les Amphibiens et leur rôle dans les équilibres naturels, de contribuer à une meilleure connaissance de la faune française et de sa répartition, la protection des différentes espèces et de leur environnement, d'améliorer les conditions d'élevage des Reptiles et Amphibiens, notamment à des fins scientifiques.

Les moyens d'action de l'association sont : réunion des membres soit en Assemblée Générale soit en sessions de travail, ou toutes manifestations (expositions, conférences, éditions, films, ...) en rapport avec les buts de l'association, ainsi que la possibilité de défendre en justice les intérêts de l'association liés à la protection et la conservation des espèces. »

1.2. État actuel de l'association

1.2.1. Les buts et le public visé

Le public visé par l'association en tant que membre est tout herpétologue débutant ou chevronné (scientifique ou non) souhaitant agir en faveur de l'herpétofaune française.

La SHF en tant qu'association nationale et possédant une expertise herpétologique forte est à la disposition des pouvoirs publics et scientifiques pour tous les dossiers en faveur de la conservation et l'amélioration des connaissances de l'herpétofaune française.

Depuis quelques années, l'association cherche à toucher un public plus large avec des campagnes de sciences participatives (Un dragon, dans mon jardin) et des documents de vulgarisation scientifiques (Cahier CPN serpent).

1.2.2. L'organisation

La SHF est composée d'un Conseil d'Administration, d'une équipe salariée, d'un réseau de coordinateurs régionaux et possède actuellement sept commissions (cf. 2c. suivant).

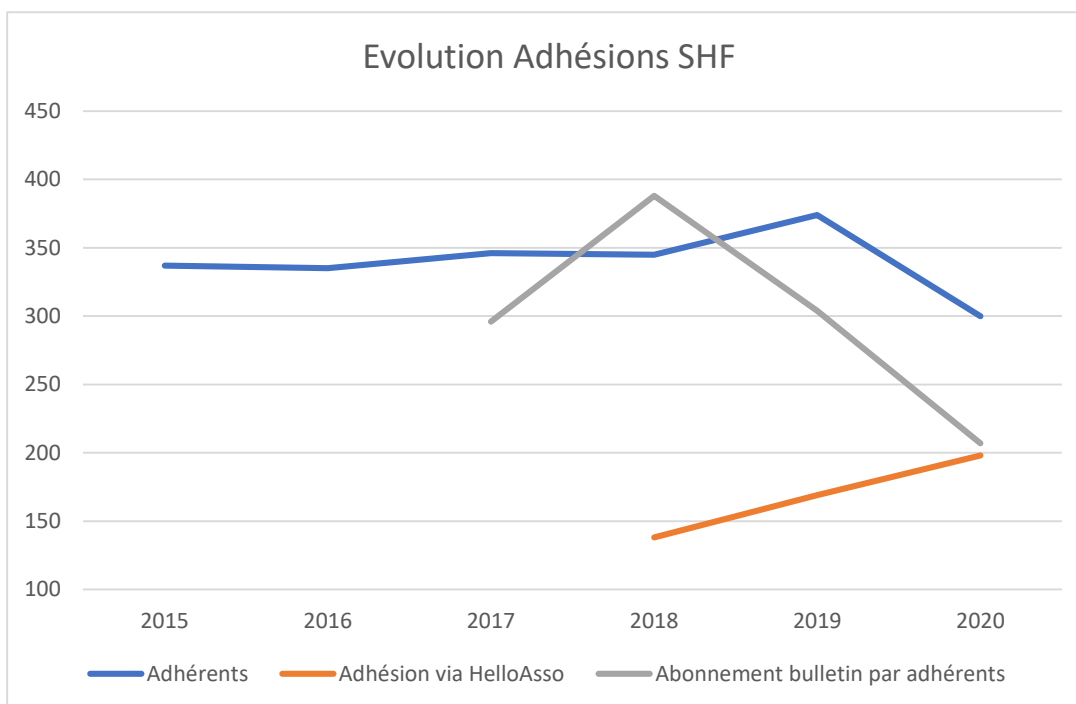
Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le Conseil d'Administration qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées. Tous les membres ont le droit de vote (sauf les membres d'honneur) et sont éligibles.

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de sept à quinze membres élus lors de l'Assemblée Générale Ordinaire pour un mandat d'une durée de trois ans et renouvelable deux fois. Le conseil d'administration est renouvelé tous les ans par tiers. Il désigne également un bureau comprenant : le président, le 1^{er} vice-président, le secrétaire et le trésorier. Un second vice-président, un secrétaire adjoint et un trésorier adjoint peuvent également être désignés. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire et autoriser tous actes, opérations et dépenses permis à l'association et qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les responsables des commissions (8), ainsi que les coordinateurs régionaux (21), sont des membres actifs de l'association et peuvent, s'ils le souhaitent, faire acte de candidature pour intégrer le Conseil d'Administration.

Depuis 2012, la SHF possède une équipe salariée. Elle est actuellement composée de 6 professionnelles.

Au 30 septembre 2020, le nombre d'adhérents est de 300. Sur les cinq dernières années, l'évolution des adhésions a été la suivante :



1.2.3. Les activités de la SHF

Les principales actions de la SHF et notamment portées par l'équipe salariée sont :

Protection et suivi de populations

Animation de Plans nationaux d'actions, création des protocoles nationaux POPAmphibien / POPReptile, Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française ...

Amélioration des connaissances

Base nationale de données herpétologiques, suivis POP, opération « Un dragon ! Dans mon jardin ? », programme « Observatoire des tortues marines de France métropolitaine » vigilance sur la problématique des maladies des amphibiens...

Expertise

Veille législative, Rapportage Directive Habitat-Faune-Flore, Comités de pilotage divers...

Production de données scientifiques

Atlas nationaux, Suivis, Outil web de restitution, Sciences participatives, opération « Un Dragon ! Dans mon jardin ? » ...

Porter à connaissance

Bulletin scientifique trimestriel, Newsletter, Base nationale de données herpétologiques, Congrès annuel, Journées de la Conservation des Amphibiens et Reptiles à Ménégoûte, Formations (ONF, cartes vertes, ...).

Si la majorité de ces projets est maintenant portée par les salariées, les administrateurs et/ou responsables de commission travaillent de concert avec elles. Les commissions ont également des missions dédiées, détaillées ci-après :

a. Commission conservation

Les principales missions de cette commission sont de favoriser la mise en place de protocoles standardisés de suivi (POPAmphibien/POPReptile) dans les différentes régions (dont Guyane), d'être le relai d'alertes et d'actions de conservation ponctuelles dans les régions, de fournir une expertise basée sur un réseau de personnes compétentes dans le cadre de grandes questions environnementales (arrêtés de protection, rapportage Natura 2000...), de participer à l'évaluation des Amphibiens et Reptiles dans le cadre des Listes Rouges nationales,

d'organiser des journées de la conservation des Amphibiens et Reptiles au cours du festival de Ménigoute, de diffuser les connaissances sur la biologie de la conservation des Amphibiens et Reptiles.

Cette commission travaille en réseau au niveau européen dans le cadre du RACE, fondé avec d'autres associations européennes spécialisées sur l'étude et la préservation des Amphibiens et Reptiles. Elle est également membre du « Club des 14 », groupe informel réunissant quatorze associations nationales de protection de la Nature, dont l'objectif est d'alerter le gouvernement sur le constat alarmant en matière de biodiversité en France.

b. Commission répartition

Elle est en charge de l'atlas national des Amphibiens et Reptiles. Elle s'appuie pour cela sur ses coordinateurs régionaux. Trois atlas nationaux ont été publiés depuis la création de la SHF, dont le dernier date de 2012. D'autre part, elle a la responsabilité d'établir et d'actualiser régulièrement la liste taxinomique officielle des Reptiles et des Amphibiens de France métropolitaine et d'Outre-Mer. Ces listes sont ensuite intégrées dans l'INPN, TAXREF, l'OFB et dans les arrêtés ministériels.

c. Commission RTMMF

Le Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française est missionné par le Ministère de l'Environnement pour recueillir des informations sur les Tortues marines fréquentant les eaux françaises méditerranéennes à des fins scientifiques et de conservation. Grâce à l'animation d'un réseau d'observateurs répartis tout au long de la façade méditerranéenne (Corse compris), l'objectif est le suivi des populations, la collecte de toutes les informations nécessaires à la connaissance de leur biologie et de leurs interactions avec les activités humaines. Ce réseau est la seule instance habilitée à former des observateurs et à leur attribuer des cartes vertes autorisant toute intervention sur les tortues marines (ramassage des cadavres, transport des animaux en détresse vers les centres de soins) sur l'ensemble des côtes méditerranéennes françaises. Avec l'appui de ses partenaires institutionnels ou associatifs, il réalise également des actions de sensibilisation pour le grand public et les acteurs professionnels de la mer.

d. Commission terrariophilie

Elle traite les questions techniques, scientifiques et réglementaires relatives à la détention et à l'élevage de toute espèce de Reptiles ou d'Amphibiens, dans l'objectif d'améliorer leurs conditions d'élevage. Elle est à l'origine de la charte pour une terrariophilie respectueuse de la biodiversité et du bien-être animal. À travers ses missions, elle participe aux projets de l'association traitant des espèces exotiques envahissantes (LIFE CROAA, PNA Cistude) ; elle peut également être sollicitée pour identifier des espèces exotiques observées en milieu naturel.

e. Commission outre-mer

Elle regroupe les activités des territoires de l'Océan Indien, de l'Océan Pacifique, de la Guyane et des Antilles, travaille sur un vaste ensemble de problématiques : listes taxonomiques, évaluation du statut de conservation des espèces, arrêtés de protection, création de base de données, atlas, etc.

f. Commission cistude

Elle réunit différents acteurs de la conservation travaillant sur l'espèce. Elle se réunit tous les deux ans, au cours des Journées Techniques Cistude, afin d'échanger sur des problématiques liées à la gestion conservatoire de l'espèce, à l'étude des populations, à l'élevage, ... Elle est étroitement associée à la rédaction puis à la mise en application du PNA Cistude.

g. Commission communication & information

Elle a pour but de proposer et/ou superviser les outils de communication mis en place pour valoriser les projets de la SHF, informer de la vie de l'association, mais aussi plus largement pour sensibiliser et diffuser toute information concernant l'herpétofaune et son réseau d'acteurs.

h. Commission sciences participatives

Elle propose aux citoyens de participer à l'inventaire national dans le cadre de l'opération « Un dragon ! Dans mon jardin ? ». Le public est invité à photographier et identifier les Amphibiens et Reptiles présents dans les espaces de nature « ordinaire » et à transmettre leurs observations sur le site dédié undragon.org. Ces données sont ensuite vérifiées, validées et intégrées dans la base nationale des données herpétologiques.

En plus des commissions thématiques, la SHF propose une revue scientifique trimestrielle publiée depuis 1976 : **Le bulletin scientifique de la Société herpétologique de France**. Il propose aux herpétologues professionnels et amateurs de publier des articles et notes sur divers sujets concernant les Amphibiens et les Reptiles : descriptions d'espèces, distribution et biogéographie, conservation, écologie, physiologie et écophysiologie, évolution. Il propose également des analyses d'ouvrages et des résumés de thèses et de Masters. Le Bulletin est publié en langue française, mais propose également des articles en anglais. Il est indexé dans les bases suivantes : Biosis Preview, Current Contents, Pascal, et Zoological Records.

Les adhérents ont accès à la **dépêche herpétologique**. Ce feuillet d'information numérique sur les activités internes de la SHF est proposé depuis 2012. Faute de bénévoles pour le faire vivre, il a été suspendu entre 2017 et 2020.

1.2.4. Les partenaires historiques

Créé comme société savante, la SHF a d'abord eu des partenaires institutionnels scientifiques comme le Muséum National d'Histoire Naturelle et les universités françaises. Le nombre de partenaires a augmenté considérablement et surtout ces dernières années avec l'arrivée de l'équipe salariée, porteuse de nombreux projets d'envergure. Les partenaires sont désormais publics, institutionnels, associatifs et privés.

3. Diagnostic de l'association

Afin de pouvoir définir ses nouveaux objectifs et se dynamiser, la SHF doit réaliser un diagnostic de son fonctionnement actuel et prendre en compte les attentes de chaque membre.

En 2019, un groupe de travail constitué de deux administrateurs, une salariée et un membre coordinateur s'est mis en place pour porter ce projet. Plusieurs échanges (via questionnaires, ateliers ou réunions) ont été effectués pour interroger les acteurs internes de la SHF. Les résultats obtenus et présentés ci-après donnent un premier aperçu de la SHF actuelle : ses points forts et ses points à améliorer. Ils permettent également d'identifier les enjeux essentiels pour l'avenir de l'association.

3.1. Les membres

Les membres adhèrent à l'association via la plateforme HelloAsso en ligne depuis 2018 ou peuvent le faire via courrier papier, en remplissant un formulaire disponible sur le site internet de l'association. L'adhésion n'offre pour l'instant pas de « privilège » particulier aux adhérents outre l'accès à la dépêche herpétologique. Ces derniers peuvent devenir membres actifs et participer à la vie de l'association (tenue de stand, organisation du Congrès).

Actuellement, il n'y a pas de responsable de la vie associative, ni de salarié dont les fonctions sont clairement destinées à la relation avec les adhérents. La responsable administrative et financière gère la relance annuelle des adhésions, la réception des renouvellements de cotisations et des nouvelles adhésions et elle est en charge du suivi comptable. Les sollicitations éventuelles des adhérents sont prises en charge, en sus des autres missions des salariés et redirigées vers les administrateurs, coordinateurs ou responsables des commissions.

Dans le cadre du projet associatif, les membres ont été sollicités à deux reprises, tout d'abord via un atelier (18 participants) lors du Congrès 2019 puis par un questionnaire en ligne (80 répondants).

Les échanges lors de l'atelier et les réponses libres du questionnaire ont soulevé les points suivants :

À améliorer : le manque de communication (interne et externe), l'absence de vie associative, la volonté d'une association plus militante ;

Les forces de l'association : le rôle d'expertise scientifique reconnu de la SHF, la convivialité (congrès, échanges intergénérationnels), l'existence des commissions et du réseau de coordinateurs régionaux (même si leur rôle doit être clarifié) ; la dynamique récente porteuse de renouveau dans le CA et parmi les membres.

Le questionnaire a aussi permis de dessiner le profil actuel des adhérents : Ils se répartissent en deux groupes, les adhérents « récents » présents depuis moins de 5 ans et les « anciens » présents depuis plus de 20 ans ;

- 80% des répondants sont également adhérents d'une autre association naturaliste ; la moitié des répondants connaît son coordinateur régional ;
- 85% des répondants n'ont jamais occupé un poste d'administrateur ;
- 35% des répondants participent aux commissions de la SHF.

Une question sollicitait également les adhérents sur le classement des enjeux (de faible à fort) qui leur semblaient plus ou moins importants à développer ou à maintenir à la SHF. Trois enjeux ressortent fortement (par ordre d'importance) :

- **La reconnaissance de la SHF comme référente scientifique principale pour les amphibiens et les reptiles par les instances publiques ;**
- **La coordination / implication dans les actions nationales sur les amphibiens et reptiles (réglementation, PNA, etc.) ;**
- **Le bulletin scientifique et la valorisation des connaissances herpétologiques (protocoles, données, etc.)**

3.2. Les commissions

La SHF possède actuellement 8 commissions. Chacune est composée d'un responsable et d'un nombre restreint de membres travaillant sur une thématique précise. Les commissions ont pour objectifs de faire progresser la thématique et de réaliser une veille sur le sujet. Chaque responsable de commission fait vivre cette dernière comme il le souhaite.

Certaines commissions ont été créées assez tôt pour répondre au besoin de connaissances des amphibiens et reptiles (Conservation et Répartition) et d'autres se sont ajoutées ensuite en fonction des thématiques et des opportunités suivies par la SHF, mais aussi lorsqu'un volontaire se présente pour créer la commission et la faire vivre.

Un sondage auprès des responsables de commission a permis de faire l'état des lieux du fonctionnement de ces dernières. Cinq responsables ont participé au sondage.

Les responsables indiquent gérer leur commission depuis moins de 5 ans en majorité ; il y a donc un renouvellement récent dans les responsables, bien que certains soient présents depuis plus de 10 ans à leur poste. Ils ne font pas de rencontres annuelles régulières mais plutôt des réunions de façon ponctuelle en fonction des dossiers.

Actuellement, il n'y a pas de fonctionnement type défini pour les commissions. Les responsables gèrent eux-mêmes la liste des membres intéressés par leur commission ; en moyenne, environ 5 personnes (exceptée pour la Commission RTMMF) y participent activement. Les membres des commissions sont soit arrivés d'eux-mêmes vers la commission, soit ont été contactés directement par le responsable pour un besoin spécifique. La liste des adhérents n'est pas spécialement utilisée et/ou consultée. Lors de leur adhésion, les membres peuvent choisir de rejoindre une commission ou non. Actuellement, il n'y a pas d'action des responsables envers les adhérents potentiellement intéressés par la commission (hors RTMMF). Il n'y a pas non plus de marche à suivre définie pour aiguiller les membres vers la commission qui les intéressent. Ce sont les adhérents qui doivent faire la démarche de contacter le responsable et actuellement ils ne savent pas ce que contiennent les commissions.

La communication dans la commission et avec le CA et/ou bureau se fait de façon dématérialisée majoritairement (mail, téléphone, visioconférences ...) et de façon ponctuelle en fonction des besoins et des dossiers. Le retour d'information des commissions vers l'ensemble des membres se fait dans le rapport d'activité annuel et lors de l'assemblée générale. Les responsables indiquent ne pas faire de réunion dans l'année sauf si demande particulière (du CA ou des membres participants à la commission).

Les commissions n'ont pas toutes de référents dans l'équipe salariée, cependant chaque responsable indique communiquer facilement avec l'équipe salariée en cas de besoin.

Les idées d'évolution suggérées par les responsables sont résumées ci-après :

- Communiquer avec les adhérents pour leur présenter les commissions et ce qui s'y passe ;
- Augmenter la communication des actions des commissions vers les membres et entre les commissions elles-mêmes ;
- Faire évoluer les commissions en commissions consultatives aptes à proposer des axes nouveaux
- Permettre aux commissions de s'ouvrir aux partenaires extérieurs (organismes partenaires, scientifiques étrangers, ...)

3.3. Le réseau de coordinateurs régionaux

Le réseau des coordinateurs régionaux a été créé pour la réalisation du second atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Puis les coordinateurs sont devenus les experts régionaux des Amphibiens et Reptiles, les interlocuteurs de la SHF dans leur région et ils ont été sollicités pour d'autres programmes nationaux.

C'est le responsable de la commission Répartition qui les nomme. Leur nomination est toujours validée par le CA. Ils peuvent avoir un ou deux adjoints officiels. Très souvent, le coordinateur régional est adossé à une association régionale, départementale ou locale. Périodiquement, la liste des coordinateurs régionaux est publiée dans le

bulletin de la SHF. Les nouvelles nominations sont toujours mentionnées dans le compte rendu annuel de la commission Répartition publié en annexe du procès-verbal de l'Assemblée Générale, disponible en ligne sur le site internet de l'association et publié dans le bulletin scientifique.

Il y a actuellement 24 coordinateurs, répartis dans chaque région¹ de France. Une réunion annuelle est organisée les regroupant tous. Un questionnaire, en ligne, leur a été adressé afin de connaître leur point de vue sur leurs missions actuelles ainsi que leur vision de l'évolution la SHF à moyen terme et de leur rôle.

Les 2/3 des coordinateurs ont répondu au sondage en détaillant leur fonctionnement actuel et les idées qu'ils souhaitent voir mises en place à la SHF.

Actuellement, 2/3 des coordinateurs indiquent avoir ce rôle depuis plus de 5 ans et 1/3 moins de 5 ans (dont 3 « nouveaux » de moins d'1 an). Ils organisent en moyenne 1 réunion par an en région, certains un peu plus. Les missions qu'ils exercent principalement sont :

- le contact avec les organismes régionaux associatifs, publics ;
- l'animation d'un groupe herpétologique régional ;
- la centralisation des données herpétologiques ;
- le rôle de référent scientifique auprès des instances publiques régionales.

Les coordinateurs indiquent également exercer d'autres activités d'expertises difficiles à flécher dans le cadre des missions de la SHF car elles sont souvent réalisées dans leur cadre professionnel d'expert herpétologue local (exemple : validation des bases de données régionales). Ainsi, ils (80%) indiquent être sollicités par les structures publiques et sont reconnus par celles-ci, mais pas nécessairement en tant que coordinateur SHF.

Pour la communication, les coordinateurs se voient une fois par an sur l'impulsion du responsable de la commission Répartition. Ils échangent entre eux et avec le CA ponctuellement par listing mail. Ce rythme d'échange convient au 2/3 d'entre eux. La communication est principalement descendante, de la SHF vers les coordinateurs.

En revanche, les coordinateurs répondent n'avoir aucune idée de la présence d'adhérents SHF dans leur région, ni en nombre, ni en proportion.

Les idées d'évolution du rôle de coordinateur et de la SHF ont été synthétisées ci-dessous :

- Améliorer la communication interne au réseau (outils d'échange type forum/ liste de discussion) ;
- Améliorer la communication externe au réseau : faire connaître les coordinateurs aux membres et inversement et clarifier le rôle des coordinateurs SHF auprès des instances publiques (risque de confusion quand le bénévole a plusieurs casquettes);
- Définir précisément le rôle de coordinateur et l'accompagner d'une « feuille de mission ».
- Animer le réseau des coordinateurs, définition annuelle des priorités d'actions via les commissions Répartition et Conservation.
- Pour les données herpétologiques : faire redescendre les données nationales vers les régions, définir une stratégie pour la gestion des données des « structures concurrentes ».
- Solliciter les coordinateurs pour la relecture des documents et articles scientifiques qui concernent leur région ; rapprocher la SHF des territoires (notion de rôle fédérateur), en tant que tête de réseau en s'appuyant sur le réseau associatif local.

¹

3.4. L'équipe salariée

À la création de la SHF, les activités de l'association ne nécessitaient pas la présence de salariés. L'association comptait sur l'implication des administrateurs et des bénévoles pour réaliser ses missions. En 2011, le conseil d'administration a souhaité professionnaliser une partie de ses activités afin de répondre aux besoins des adhérents et au suivi soutenu de certains dossiers. Le recrutement s'est accéléré 5 ans plus tard afin de répondre à l'accroissement de l'activité de l'association, notamment, aux dossiers nationaux et européens de conservation de l'herpétofaune mais également à la gestion de l'équipe grandissante. Chaque poste technique a été mis en place suite à l'obtention d'un financement ciblé.

On notera qu'il n'y a plus de poste de direction scientifique depuis 2019.

Ci-dessous le tableau de l'équipe SHF en septembre 2020

Nom	Intitulé du poste	Taux horaire (35h)	Contrat
Labadesse Myriam	Chargée de mission	100%	CDI
Chauvin Isabelle	Responsable administrative et financière	80%	CDI
Thienpont Stéphanie	Chargée de mission	100%	CDI
Gambaiani Delphine	Chargée de mission	100%	CDD (Août 2021)
Trochet Audrey	Chargée de mission	100%	CDD (juin 2021)
Marie Filipe	Géomaticienne	50%	CDD(Décembre 2020)

a. Fonctionnement interne de l'équipe

L'équipe est soumise à la Convention collective de l'Animation (IDCC n° 1518) en complément du Code du travail. Un fichier à disposition des salariés récapitule les modalités de fonctionnement : il précise le fonctionnement de l'association et de l'équipe salariée (remboursement des frais, temps de travail, récupération, passation de marchés...)

Les salariées étant répartis sur le territoire national, l'équipe fonctionne en télétravail. Celle-ci a trouvé un rythme d'échange optimal par des visioconférences hebdomadaires et des rencontres physiques trimestrielles. Les documents partagés se retrouvent en ligne sur Google drive et les dossiers de projets sont majoritairement sur les ordinateurs individuels.

Une réunion annuelle permet aux salariées de définir le plan de charge de travail annuel ainsi que le budget prévisionnel. Chaque salariée prend ensuite en charge le suivi des dossiers qui lui sont confiés. La responsable administrative coordonne les suivis financiers et détermine, avec la salariée concernée, le nombre d'heures travaillées sur chaque projet.

Lors de prises de décisions techniques et/ou stratégiques, une concertation est organisée au sein de l'équipe ou des salariées concernées par le sujet et la problématique est soumise au Président, membres du bureau, administrateur référent ou membres du conseil d'administration en fonction du besoin. Afin de gagner en réactivité, dans la mesure du possible, un administrateur référent est désigné pour chaque projet afin d'épauler la chargée de mission concernée.

Cette chaîne de décision est rapide et efficace mais nécessite des administrateurs disponibles et réactifs. Les sources de financement de l'équipe sont majoritairement publiques. Actuellement, chaque salarié est à la recherche des sources de financement possible sur ses dossiers ou ceux de ses collègues. Le fonctionnement de l'équipe se base sur un modèle de gouvernance partagée, où chaque salarié se sent actuellement bien intégré et motivé pour faire rayonner l'association.

b. Fonctionnement périphérique

Depuis février 2018, l'équipe salariée présente et valorise ses missions et le suivi des projets via une note d'avancement annexée à chaque convocation au conseil d'administration. Le président participe également, dès que cela est possible, aux réunions hebdomadaires de l'équipe salariée et reste disponible en tout temps. Les échanges et l'avancement des dossiers fonctionnent bien mais certains restent très dépendants de la réactivité des administrateurs.

Il n'y a actuellement que des échanges ponctuels entre les coordinateurs régionaux et les responsables de commissions, les rôles et les responsabilités de ces deux groupes de personnes restant flous pour l'équipe de salariés. Actuellement, aucun salarié n'est en charge de la vie associative la tâche étant par défaut assignée à la responsable administrative et financière qui gère les adhésions et à une des chargées de mission s'occupant du courriel de contact de l'association. La diffusion des communications (campagne, projet, newsletter, rappel adhésion, ...) est réalisée par une/deux salariées en fonction du sujet et par le responsable de la commission communication. De ce fait, la communication globale est actuellement limitée au regard de toutes les actions et projets poursuivis. Cependant, depuis le printemps 2020, avec l'arrivée d'un administrateur au poste de responsable de la commission "Communication", plusieurs axes de progrès ont été amorcés grâce à un travail collectif de ce dernier avec la responsable administrative et une chargée de mission : envoi d'un mail de bienvenue aux adhérents (nouveaux et renouvellements), reprise en main de la gestion globale des réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn), création d'une carte interactive regroupant l'ensemble des acteurs du territoire national déclinée régionalement à destination des adhérents en ligne sur le site de la SHF (en cours), reprise de l'élaboration de la dépêche herpéto.

Les liens avec les partenaires techniques et financiers sont très bons. La SHF est bien identifiée par les structures publiques nationales et régionales.

Les points forts et les points à améliorer selon l'équipe en place sont résumés ci-dessous :

À améliorer :

- **Renforcer la coopération et les interactions entre l'équipe salariée, les coordinateurs régionaux et les responsables de commission ;**
- **Communiquer davantage sur le travail effectué par l'équipe salariée et les bénévoles au sein de la SHF (à destination des adhérents) et à l'extérieur (partenaires, collègues européens, grand public) ;**
- **Créer un poste (ou attribution en interne) pour la gestion de la communication et la vie associative ;**
- **« Décloisonner » les projets entre salariés (échanges, relectures, regard neuf) ;**
- **Mise en place d'un serveur en ligne pour la sauvegarde et le partage sécurisé des dossiers**

A maintenir :

- **Fonctionnement de l'équipe salariée et de ses valeurs ;**
- **La pérennisation des postes (recherche de financement) ;**
- **La gouvernance partagée, équilibre entre échanges par visioconférence, mail et en présentiel ;**
- **La gestion des ressources humaines ;**
- **Permettre le développement de projets élaborés directement par les salariés ;**

4. Les enjeux

Suite à ce travail de collecte, on peut identifier les forces de l'association et les enjeux qui se définissent à moyen terme.

4.1. NOS FORCES

L'excellence de l'expertise scientifique dans le domaine de l'herpétologie ;

La présence d'un réseau national de coordinateurs régionaux ;

La reconnaissance par les instances publiques et privées de l'association comme acteur de premier plan pour l'amélioration des connaissances et la conservation de l'herpétofaune sur l'ensemble du territoire ;

Une convivialité et une gouvernance participative et dynamique entre tous les membres à tous les niveaux ;

Une équipe salariée compétente et dynamique qui porte nos valeurs.



4.2. NOS ENJEUX

Quatre enjeux principaux se sont dessinés au cours de ce travail :

La Vie associative regroupant tout ce qui concerne l'adhésion, la gouvernance et l'engagement ;

La communication ;

La professionnalisation de l'association ;

Les positionnements politiques et stratégiques.

Ces enjeux ont ensuite été déclinés en objectifs à long, moyens et courts termes en fonction de leur importance ; puis des pistes d'actions ont été retenues pour répondre aux enjeux.

Les **16 objectifs retenus** sont présentés dans le tableau ci-après, puis les actions retenues pour chaque objectif feront l'objet de fiches détaillées présentées à la suite.

Enjeux		Objectifs
Vie associative	Adhésion	VA1. Augmenter et fidéliser les adhésions
		VA2. Créer du lien entre les adhérents
	Gouvernance	VA3. Actualiser le rôle des coordinateurs et le fonctionnement du réseau
		VA4. Actualiser le rôle des commissions et leur fonctionnement
		VA5. Identifier/actualiser la chaîne décisionnelle entre les différents organes de la SHF (CA, commissions, coordinateurs, équipe salariée)
		VA6. Adapter la durée du mandat du Bureau
	Engagement	VA7. Créer du lien inter-associations
Communication		C1. Améliorer la communication externe et interne à la SHF
		C2. Poursuivre l'édition du bulletin scientifique
Equipe salariée		ES1. Valoriser les compétences des bénévoles dans le cadre de la professionnalisation de l'association
		ES2. Définir une stratégie sur le développement de l'équipe salariée
		ES3. Gérer les demandes d'expertise
Politiques et stratégiques		PS1. Être la référence scientifique nationale en matière d'herpétologie auprès des pouvoirs publics
		PS2. Devenir l'association de référence base de données nationale amphibiens et reptiles
		PS3. Nouer des liens solides et durables avec l'Outremer
		PS4. Sensibiliser le Grand public / vulgarisation

4.3 NOS ACTIONS

Pour l'ensemble des actions des priorités sont indiquées, 1 très important à 3 secondaires.

Vie Associative - Adhésion		Priorité
VA1	Augmenter et fidéliser les adhésions	
1.1	Création d'un groupe de travail « vie associative »	1
1.2	Mettre en place un système de fidélisation des adhérents	2
1.3	Atteindre les 500 membres de façon pérenne	2

Vie Associative - Adhésion		Priorité
VA2	Créer du lien entre les adhérents	
1.1	Obtenir le financement d'un 0,5 ETP sur la vie associative	1
1.2	Créer une action nationale destinée au grand public (exemple : nuit de la salamandre)	2
1.3	Réaliser 1 à 2 sorties par an réservées uniquement aux adhérents (les premières années, elles pourraient être initiées par la SHF avec un acteur local)	2

Vie Associative - Engagement		Priorité
VA7	Créer du lien inter-associations	
1.1	Création d'un binôme direction/ bureau qui porte les directives du CA et les valeurs du projet associatif vers les autres associations	2

Public cible : Les adhérents – autres associations

Réalisation par : Les adhérents – le CA

Ces deux objectifs sont en lien direct avec les membres et les futurs membres, la réflexion et la mise en action devra se faire avec une forte implication de ces derniers. La création du groupe de travail « vie associative » pourra dans un premier temps, aider à la création du poste salarié puis ensuite venir en appui à celui-ci.

Les liens inter associatifs seront réfléchis grâce aux adhérents (eux-mêmes adhérents d'autre association) et avec l'aide des coordinateurs.

Vie Associative - Gouvernance		Priorité
VA3	Actualiser le rôle des coordinateurs et le fonctionnement du réseau	
1.1	Réaliser deux journées de travail avec l'ensemble des coordinateurs pour valider leur rôle	1
1.2	Établir au CA la fiche directrice du rôle des coordinateurs	1

Vie Associative - Gouvernance		Priorité
VA4	Actualiser le rôle des commissions et leur fonctionnement	
1.1	Établir au CA une charte de fonctionnement et de communication des commissions en interne	2
1.2	Création de binôme responsable de commission/scientifique	2
1.3	Création d'une feuille de route (objectifs de travail) pour chaque commission qui sera validée en CA (co-construite avec les membres de chaque commission)	2

Vie Associative - Gouvernance		Priorité
VA5	Identifier/actualiser la chaîne décisionnelle entre les différents organes de la SHF (CA, commissions, coordinateurs, équipe salariée)	
1.1	Bureau création de l'organigramme décisionnel de la structure	3

Vie Associative - Gouvernance		Priorité
VA6	Adapter la durée du mandat du Bureau	
1.1	Valider en CA et proposer une AGE afin d'adapter la durée du mandat du bureau	3

Public cible : Les coordinateurs et les responsables de commissions
 Réalisation par : Le CA en première partie puis les groupes cibles
 Organes majeurs du fonctionnement de la SHF le réseau de coordinateurs régionaux et les commissions n'ont pas ou peu évolués en 50 ans. Un travail du CA pour définir les fonctionnements et les orientations de ces deux groupes est une priorité forte. Les organes décisionnels internes et le mandat du bureau seront ensuite décidés.

Communication		Priorité
C1	Améliorer la communication externe et interne à la SHF	
1.1	Lancer la création d'un plan de communication	2

Communication		Priorité
C2	Poursuivre l'édition du bulletin scientifique	
1.1	Trouver un-e rédacteur en chef	2

Public cible : Tous les externes à l'association

Réalisation par : Prestataire pour le plan et SHF pour le bulletin

Les moyens de communication ayant évolué et la politique de la SHF sur sa communication, sa professionnalisation et son expertise scientifique nécessitent une nouvelle stratégie de communication vers l'extérieur de l'association.

Equipe salariée		Priorité
ES1	Valoriser les compétences des bénévoles dans le cadre de la professionnalisation de l'association	
1.1	Création d'un annuaire des personnes ressources scientifiques mais également des bénévoles aux compétences intéressantes pour la SHF (exemple : communication ...)	2

Equipe salariée		Priorité
ES2	Définir une stratégie sur le développement de l'équipe salariée	
1.1	Confier au directeur la stratégie à moyen terme sur le recrutement salarié, service civique et stagiaire	1
1.2	Traiter le sujet RH de manière récurrente au CA (et notamment lors de la construction de N+1)	2
1.3	Développer/ renforcer l'animation de l'équipe en télétravail	2
1.4	Identifier et réaliser la formation permanente	2

Equipe salariée		Priorité
ES3	Demandes d'expertise	
1.1	Réalisation d'expertise pour aider les associations de conservation à bien cibler leur question	2

Public cible : L'équipe salariée

Réalisation par : Le CA

S'assurer en tout temps du bon fonctionnement de l'équipe.

Politiques et stratégiques		Priorité
PS1	Être la référence scientifique nationale en matière d'herpétologie auprès des pouvoirs publics	
1.1	Mission directeur : Maintenir le lien avec le MNHN (notamment Comité de validation) et Patrimoine et Stratégie d'identification de la SHF : Patrimoine + Ministère + OFB+ Cap Nature et biodiversité.	1

Politiques et stratégiques		Priorité
PS2	Devenir l'association de référence base de données nationale amphibiens et reptiles	
1.1	Finaliser les conventions d'échanges de données	1
1.2	Mettre en place une méthode de pré validation des données	2
1.3	Assurer la validation des données nationales	2
1.4	Décider d'une stratégie pour aller vers la LPO et faune-France	2

Politiques et stratégiques		Priorité
PS3	Outremer	
1.1	Consolider et soutenir la commission Outremer	2

Politiques et stratégiques		Priorité
PS4	Sensibiliser le grand public et vulgarisation	
1.1	Poursuivre les actions actuelles	1
1.2	Trouver une question commune pour approcher le grand public sur certaine thématique - médiation faune sauvage	2

Public cible : Partenaires et grand public
 Réalisation par : Le CA
 L'ensemble de ses stratégies politiques devront faire l'objet d'un positionnement du CA et d'une identification claire des moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

Lors du Congrès de la SHF le 22 Octobre 2021, un atelier présentant le projet associatif a été réalisé. Il a permis également de travailler en groupe pour développer l'enjeu vie associative. Nous reprenons ici uniquement les idées liées à cet enjeu afin de faire une base de travail plus aboutie. D'autres enjeux ont été évoqués par les groupes et seront communiqués lors des travaux correspondants.

- Avoir un salarié dédié vie associative-communication
- Mettre à jour le listing mail des adhérents et le faire suivre à chaque coordinateur en début d'année, avoir un logiciel dédié
- Faire des sorties réservées aux adhérents soit sous le format "inventaire herpéto dans une case blanche de l'atlas" soit sous format "formation". Les formations ne doivent pas être uniquement la connaissance des espèces mais aussi les méthodologies (inventaires/ suivis)
- Mettre à disposition des coordinateurs et/ou de bénévoles qui le souhaitent de la documentation pour représenter la SHF (diaporama, plaquette, roll up ...)
- Pour les adhésions, proposer un prélèvement automatique annuel
- Création d'une vidéo ou d'un diaporama "pourquoi adhérer"
- Placer dans les pochette du Congrès des bulletin d'adhésion papier
- Organisation par chaque commission d'une journée avec du public
- Création d'un "forum de discussion SHF" ouvert seulement aux adhérents
- Newsletter plus large
- Label SHF pour des associations qui relaient en local.
- Tenue de stand dans des événements nationaux ou régionaux